

DEL-2024-15

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2024

Secrétaire de séance :
DAGORNE Léo

**Nombre de membres du
Conseil
d'administration : 16**

Présents : 9
Pouvoirs : 5
Votants : 14
Ne prend pas part : 0

La Présidente

LEMARDELEY Marie-Christine

Les administrateurs

KOMITES Pénélope
AKKARI Maya
BROSSEL Colombe
COBLENCE Emmanuel
SIMONDON Paul
CONNAULT François
BIRABEN Anne
MESSAS Emmanuel
RENNER Marc
MARINETTI Angela
LECOQ Jean-Pierre
BONNEAU Stéphanie
LANNIBOIS-DREAN Hélène
GILAT Sylvain
DAGORNE Léo

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin 2024 à 14 heures, les membres du Conseil d'administration, dûment convoqués le 7 juin 2024, se sont réunis à l'amphithéâtre de l'Institut Pierre-Gilles de Gennes sous la Présidence de Madame Marie-Christine LEMARDELEY.

Objet : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil d'administration de l'ESPCI Paris-PSL,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L1411-5, L1414-2 et R2221-24 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 11 et 12 juillet 2005 instituant une Régie disposant de l'autonomie financière et de la personnalité morale et lui transférant la gestion de l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle (ESPCI Paris -PSL), jusqu'alors administrée en régie directe ;

Vu la délibération n°05 du 15 juin 2023 relative à l'élection des membres de la CAO ;

Considérant qu'il convient de procéder à une nouvelle élection ;

Où le rapporteur en son exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : Le Conseil d'administration élit en son sein :

Les membres titulaires de la commission d'appel d'offres :

- Madame Stéphanie Bonneau, Représentante de Sorbonne Université ;
- Madame Pénélope Komitès, Conseillère de Paris.
- Madame Hélène Lannibois-Drean, Représentante issue d'une entreprise confiant des travaux de recherche à l'ESPCI (Saint-Gobain) ;
- Monsieur Léo Dagorne, Président du Bureau des Élèves de l'ESPCI Paris ;

Les membres suppléants de la commission d'appel d'offres :

- Madame Anne Biraben, Conseillère de Paris.
- Monsieur Emmanuel Coblenche, Conseiller de Paris ;
- Madame Maya Akkari, Conseillère de Paris ;
- Monsieur Paul Simondon, Conseiller de Paris.

Article 2 : La présente délibération sera transmise à la Préfecture de Paris, publiée sur le site internet de l'école et mise disposition du public sur un registre papier.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le secrétaire de séance



Léo DAGORNE

La Présidente



Marie - Christine LEMARDELEY